



Conseil économique et social

Distr. générale
21 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission du développement social

Cinquante-septième session

11-21 février 2019

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions relatives aux programmes et questions
diverses : Institut de recherche des Nations Unies
pour le développement social**

Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission du développement social à sa cinquante-septième session le rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2017 et 2018.

* E/CN.5/2018/L.1.



Rapport du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social sur les travaux de l'Institut en 2017 et 2018

Résumé

Le présent rapport rend compte des travaux de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) au cours de l'exercice biennal 2017-2018. Il indique les résultats obtenus par l'Institut concernant les programmes exécutés durant la période considérée et fait le point de la situation institutionnelle et financière.

Seul organisme des Nations Unies qui se consacre exclusivement à la recherche sur le développement social depuis plus de 50 ans, l'Institut a produit et réuni des connaissances interdisciplinaires et des analyses décisionnelles novatrices portant sur les enjeux contemporains en matière de développement ; il a contribué à des débats, aidé à définir des orientations et des mesures concrètes fondées sur des données factuelles aux niveaux international, régional, national et local ; enfin, il a mené ses travaux en collaboration avec des décideurs, des praticiens, des chercheurs et des militants du monde entier spécialistes du développement. Son statut d'organisme de recherche autonome au sein du système des Nations Unies lui permet d'orienter les débats et de mener des concertations, de faire valoir des points de vue divers et souvent atypiques et de contribuer à l'analyse fondamentale et à la diversité des perspectives, essentielles pour progresser vers un mode de développement plus équitable, ouvert et durable.

Pendant la période considérée, l'Institut a poursuivi ses travaux de recherche dans ses trois domaines d'activité : politiques sociales et développement social ; genre et développement ; dimensions sociales du développement durable. Il a poursuivi l'exécution des projets de recherche en cours et lancé des travaux sur le rapport entre les nouvelles technologies et les droits de la personne, les inégalités et la justice climatique. Ses activités répondaient ainsi aux priorités de développement des organismes des Nations Unies relatives à la réduction de la pauvreté, aux inégalités, à la protection sociale, à l'autonomisation des femmes et aux moteurs sociaux du développement durable.

Les recherches de l'Institut ont directement contribué aux travaux que la Commission du développement social et le Conseil économique et social mènent sur ces questions. Leurs conclusions ont également été exploitées par des entités des Nations Unies, des États Membres (notamment lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable), la société civile et le milieu universitaire. Les chercheurs ont régulièrement conseillé ou informé ces parties prenantes, mis à leur disposition leur connaissance des questions de développement, guidé les débats et défini d'autres politiques possibles.

Pendant la période considérée, l'Institut a continué de lancer des activités de communication et de sensibilisation, et il a consolidé ses mécanismes institutionnels en matière de gestion axée sur les résultats et de suivi des effets.

Une fois les déficits de trésorerie résorbés, vers la fin 2016, l'exercice biennal 2017-2018 a été marqué par une période relativement stable, au cours de laquelle on s'est employé à adapter l'Institut aux enjeux du monde contemporain. Grâce à de nouveaux accords de partenariat sur le financement institutionnel au moyen de fonds non affectés à des fins spéciales l'Institut a été en mesure de se concentrer sur la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle convenue tout en étendant la recherche dans de nouvelles directions et en réformant des aspects essentiels du

modèle d'activité pour soutenir la viabilité institutionnelle à long terme et jeter les bases de la croissance future.

L'Institut est entièrement financé par des contributions volontaires et il est en conséquence tributaire de l'appui des États Membres pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres. Il remercie donc tous ses partenaires de financement, et notamment la Finlande, la Suède et la Suisse, qui versent des contributions non affectées à des fins spéciales, sans lequel aucune de ses activités ne pourrait être exécutée.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Cadre stratégique	6
III. Programme de recherche : transformations vers un développement équitable et durable	7
A. Politiques sociales et développement social	7
B. Genre et développement	13
C. Dimensions sociales du développement durable	14
IV. Communication et sensibilisation	18
V. Questions institutionnelles	19
A. Examen à mi-parcours	20
B. Gestion et dotation en personnel	21
C. Gouvernance et Conseil d'administration	21
D. Rapport financier	22

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte des activités menées par l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (UNRISD) au cours de l'exercice biennal 2017-2018. Il est présenté à la Commission du développement social en application de la circulaire du Secrétaire général [ST/SGB/126](#) du 1^{er} août 1963, qui disposait que le Conseil d'administration devait, entre autres obligations, soumettre régulièrement à la Commission un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut.

2. L'Institut, créé en 1963, a le statut d'organisme autonome au sein du système des Nations Unies et il est chargé de procéder à des travaux de recherche sur les dimensions sociales du développement pour faciliter l'élaboration de politiques. Depuis plus de 50 ans, il est à la pointe de l'action menée pour que les questions sociales continuent d'occuper une place importante dans les activités de développement des organismes des Nations Unies. Il est le seul d'entre eux à se consacrer à la recherche sur des questions sociales trop souvent négligées dans les politiques et pratiques de développement.

3. Grâce à l'excellente réputation dont jouissent ses travaux de recherche, l'Institut peut mobiliser un réseau mondial de chercheurs, décideurs et praticiens et mettre ainsi des connaissances très larges et des idées très diverses à la disposition des organismes des Nations Unies compétents pour les questions sociales.

4. Une fois le déficit de trésorerie résorbé, vers la fin 2016, l'exercice biennal a été marqué par une période relativement stable, au cours de laquelle on s'est employé à adapter l'Institut aux enjeux du monde contemporain. Grâce à de nouveaux accords de partenariat pluriannuels sur le financement institutionnel au moyen de fonds non affectés à des fins spéciales l'Institut a été en mesure de se concentrer sur la mise en œuvre de la stratégie institutionnelle convenue tout en étendant la recherche dans de nouvelles directions et en réformant des aspects essentiels du modèle d'activité pour soutenir la viabilité institutionnelle à long terme et jeter les bases de la croissance future.

5. Au cours de l'exercice biennal considéré, les travaux menés en accord avec le cadre stratégique de l'Institut pour 2016-2020 associaient la recherche à la communication, la participation et les résultats et effets obtenus. Les plans de travail annuels tenaient compte des préoccupations et thèmes prioritaires des organismes des Nations Unies, du Conseil économique et social et de la Commission du développement durable.

6. Alors que la consolidation institutionnelle et financière avait été entreprise en 2016, l'Institut a été en mesure, au cours de l'exercice biennal considéré, de mener à bien son ambitieux programme de recherche et de s'attaquer aux questions de fond, au moyen de nombreuses publications et manifestations. Au sein du système des Nations Unies et parmi les institutions spécialisées dans les questions de développement, il a continué d'être un acteur de premier plan s'agissant de l'exécution du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de la réalisation des objectifs de développement durable, et il est demeuré un pôle de connaissances et une instance où se débattent les questions fondamentales relatives au développement social et la gouvernance internationale.

7. L'Institut est intégralement financé par des contributions volontaires. Par ailleurs, il mène ses activités sous la direction d'un conseil d'administration indépendant. Si cette formule lui garantit l'autonomie nécessaire pour produire en toute indépendance des travaux de recherche de grande qualité, il est tributaire de

l'appui des États Membres pour s'acquitter de son mandat et remplir les missions qui sont les siennes au service du système des Nations Unies et des États Membres.

II. Cadre stratégique

8. L'exercice biennal considéré correspond aux deuxième et troisième années d'exécution du cadre stratégique, intitulé *Transformations to Equity: UNRISD Strategy 2016-2020*¹.

9. Cette stratégie inscrit les priorités et les thèmes de recherche de l'Institut dans un cadre institutionnel qui associe la recherche à la communication, la participation et aux résultats et effets obtenus. Fruit de consultations approfondies tenues avec les parties prenantes du système des Nations Unies, les États Membres, la société civile et le milieu universitaire, elle est en phase avec les tendances actuelles en matière de développement, les grandes questions qui se posent actuellement et les débats entre spécialistes. Elle doit permettre de recenser les déficits de connaissances et d'anticiper des problèmes sociaux qui n'ont pas encore reçu l'attention qu'ils méritent.

10. Dans le cadre de cette stratégie, l'Institut effectue des travaux de recherche qui aideront les gouvernements et les autres parties intéressées à atteindre leurs objectifs de développement durable. Il s'est donné pour but général de veiller à ce que les questions et les objectifs de développement social continuent d'occuper une place prépondérante dans l'exécution du Programme 2030.

11. Les travaux de recherche s'inscrivent dans les programmes correspondant aux trois domaines d'activité de l'Institut : a) politiques sociales et développement social ; b) genre et développement ; et c) dimensions sociales du développement durable. Dans chacun de ces programmes sont précisés des problèmes de fond qui doivent faire l'objet d'études et de travaux de recherche en vue de relever les grands défis contemporains que sont les inégalités, les conflits et les pratiques préjudiciables au développement durable. Il s'agit ici de produire des informations factuelles destinées à faciliter l'action menée aux niveaux local, national, régional et mondial pour avancer sur la voie du développement durable et équitable.

12. Les recherches menées dans le cadre de chaque programme sont conduites sur le mode collaboratif avec les réseaux mondiaux de chercheurs, de décideurs et d'acteurs de la société civile que l'Institut a constitués.

13. La stratégie comprend également des informations sur les procédures, méthodes et données scientifiques, ainsi qu'un cadre de résultats assorti d'objectifs, d'activités et de produits. La question des ressources budgétaires et financières nécessaires à sa bonne exécution y est examinée.

14. Soucieux de lever l'intégralité des fonds nécessaires à la mise en œuvre de la stratégie, l'Institut se donne une certaine marge de manœuvre pour s'adapter à l'évolution des conditions ambiantes, ainsi qu'aux nouvelles priorités et besoins particuliers des entités des Nations Unies, des autres utilisateurs et des partenaires de financement en matière de recherche.

15. Au cours de l'exercice biennal considéré, l'Institut a élaboré près de 30 propositions de projets, ce qui lui a permis d'accélérer considérablement la mise en œuvre de la stratégie tout en s'ouvrant aux nouveaux domaines de recherche suivants : élités et inégalités, nouvelles technologies et droits de la personne, justice climatique et indicateurs d'impact relatifs au développement durable.

¹ Disponible à l'adresse suivante : www.unrisd.org/unrisd-strategy-2016-2020.

III. Programme de recherche : transformations vers un développement équitable et durable

16. Les engagements que la communauté internationale a pris en adoptant le Programme 2030 constituent d'ambitieuses promesses de solidarité et de changement qui associent le maintien de la priorité accordée aux plus démunis dans les pays à faible revenu à l'objectif universel qu'est l'instauration d'un mode de développement plus équitable et plus durable sur les plans social, écologique et économique.

17. Le Programme 2030 s'inscrit parfaitement dans le mandat et la stratégie de l'Institut. Alors que l'exécution de ce programme et la réalisation des objectifs de développement durable entrent dans leur troisième année, les travaux de recherche et d'analyse décisionnelle que mène l'Institut sont essentiels pour maintenir l'équité sociale, l'inclusion et la justice au cœur de la réalisation des objectifs, tant sur le plan orientations que dans la pratique.

18. Dans l'exécution de son programme de travail, l'Institut a collaboré avec les réseaux de recherche interdisciplinaire du Sud et du Nord et dialogué avec ses partenaires en vue de concevoir, d'exécuter et de mener à terme des projets de recherche, sur la base d'une véritable coproduction et mise en commun des connaissances.

A. Politiques sociales et développement social

19. Les politiques sociales sont et demeureront décisives au regard de la réalisation des objectifs de développement durable. Le programme relatif aux politiques sociales et au développement social continue d'associer des travaux sur de nouvelles méthodes conceptuelles à des analyses stratégiques, institutionnelles et politiques aux niveaux national, régional et mondial.

20. Ce programme comprend des projets présentant un intérêt immédiat au regard des orientations à retenir dans les domaines suivants : politiques sociales novatrices dans les pays à revenu faible et intermédiaire ; politiques et dispositifs susceptibles de conditionner la mobilisation des ressources nationales et de la fiscalité en vue du financement équitable et durable du développement social ; initiatives porteuses de changements en profondeur en faveur des enfants et aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable ; dimensions sociales, économiques, éthiques et stratégiques de la financiarisation du commerce des produits de base et effets de ce phénomène sur le développement ; nouvelles technologies et droits de la personne ; inégalités, élites et mobilisation sociale ; liens entre protection sociale et droits de la personne.

1. Dimension politique de la mobilisation des ressources nationales au service du développement social

21. On est en droit de se demander si, en période de restrictions budgétaires, il existe des moyens de garantir que des ressources pourront être mobilisées et affectées à la dépense sociale. C'est là une question essentielle qui se pose dans le débat sur le financement du développement et du Programme 2030. Au moyen d'une analyse intégrée des dimensions économique, politique, sociale et environnementale des politiques budgétaires, l'étude de la dimension politique de la mobilisation des ressources nationales au service du développement social portait en particulier sur les facteurs politiques de la fiscalité et de la gouvernance des ressources. Ce projet, financé par la Suède, a été exécuté en collaboration avec des équipes nationales en Bolivie (État plurinational de), au Nicaragua, en Ouganda et au Zimbabwe. Les

travaux de recherche ont été menés de 2012 à 2016, et les résultats ont été publiés au cours de l'exercice biennal 2017-2018.

22. Les analyses factuelles réalisées dans le cadre de ce projet présentent un intérêt au regard des débats tenus à l'échelle mondiale sur les moyens de combler les déficits de financement en vue d'atteindre les principaux objectifs mondiaux de développement, d'exécuter des programmes sociaux, de renforcer l'appropriation nationale et la marge de décision de chaque pays, et d'améliorer la transparence de l'action des pouvoirs publics. Elles mettent en évidence les facteurs politiques de la mobilisation des ressources, ainsi que des facteurs économiques tels que le cours des produits de base sur les marchés internationaux et l'accès à un financement provenant de l'étranger. Pour ce qui est des incidences sur l'action des pouvoirs publics, il est apparu qu'il fallait entamer des négociations transparentes et ouvertes sur la fiscalité, obtenir un financement diversifié et durable, instaurer des conditions macroéconomiques favorables et renforcer les moyens de l'État, mener des négociations mondiales sur les moyens de générer des ressources et aboutissent à une réglementation, et mettre en place une architecture financière internationale en adéquation avec le concept de développement durable.

23. Des monographies de pays, des études thématiques, des vidéos et des notes d'information en rapport avec ce projet sont consultables sur le site Web de l'Institut². Les travaux de recherche ont été présentés aux parties prenantes des divers pays ainsi qu'au Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement, l'objet étant d'orienter leurs travaux sur l'exécution du Programme d'action d'Addis-Abeba et le financement à long terme des objectifs de développement durable.

2. Réorientation des politiques sociales : solutions originales en provenance et à destination des pays du Sud

24. Mené de 2014 à 2017 et financé par la Suède, le projet de recherche sur la réorientation des politiques sociales et les solutions originales en provenance et à destination des pays du Sud avait pour objet d'étudier l'apparition, dans les pays du Sud, d'orientations novatrices en matière de politique sociale. La phase de recherche et d'analyse s'est achevée au cours de l'exercice biennal 2017-2018.

25. Des équipes de chercheurs nationaux et internationaux ont réalisé des monographies en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Égypte, en Fédération de Russie, en Inde, en Indonésie, en Jordanie, au Maroc, à Oman, au Rwanda et en Tunisie. Des documents thématiques ont été élaborés, qui portent sur des questions institutionnelles, sur l'emploi informel et sur les approches transnationales et mondiales de la politique sociale. Ces monographies et études thématiques, ainsi que des vidéos et notes d'information connexes, sont consultables sur le site Web de l'Institut³.

26. Les grandes conclusions et orientations qui découlent des travaux de recherche couvrent de multiples domaines d'activité : la protection sociale fondée sur les droits ; la réorientation des initiatives financées par des donateurs ; l'émergence d'organisations de la société civile dans les pays à économie en transition ; la politique sociale en tant que composante du développement durable intégré ; les défis à relever pour assurer la viabilité de la politique sociale.

27. Les conclusions des travaux de recherche et la réorientation qui en découle ont servi de fondement aux discussions tenues avec les parties prenantes lors d'un stage de formation aux politiques sociales porteuses de changement, organisé par l'Institut

² Voir www.unrisd.org/pdrm&cntxt=B0C44&cookielang=fr#top.

³ Voir www.unrisd.org/ndsp&cntxt=DDFAB&cookielang=fr#top.

africain de développement économique et de planification, au dialogue stratégique sur les mesures à prendre pour lutter contre la pauvreté et les inégalités, organisé par la Division du développement social de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, et au débat sur la protection sociale au service de la réalisation des objectifs de développement durable, organisé par le Centre pour le développement social en Afrique à Johannesburg (Afrique du Sud).

3. Études sur la valeur : effets de la financiarisation tout au long de la chaîne de valeur du cuivre

28. L'Institut fait partie d'un consortium international de recherche qui, grâce à un financement du Réseau suisse pour les études internationales, a commencé à exécuter, au cours de l'exercice biennal 2017-2018, le projet Valueworks, ayant pour objet l'étude des effets de la financiarisation tout au long de la chaîne de valeur du cuivre. Dans le cadre de ce projet, une équipe regroupant des chercheurs originaires de plusieurs pays a examiné les dynamiques sociales aux différentes étapes de la chaîne de valeur du cuivre, des mines et localités avoisinantes en Zambie jusqu'aux sites de production industrielle et de recyclage en Chine, en passant par les villes et les ports qui bordent les couloirs de transport africains et les entreprises commerciales et banques suisses.

29. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a publié deux documents d'information, l'un sur les incidences de la financiarisation sur le développement social, et l'autre sur les industries extractives au regard de l'exécution du Programme 2030, et commandé des travaux sur les effets que produit l'exploitation du cuivre sur les femmes qui vivent à proximité des mines de cuivre de Mopani et des mines de métaux non ferreux exploitées par des entreprises chinoises en Zambie.

30. Des données ont ainsi été générées et des analyses empiriques effectuées, qui serviront à améliorer la connaissance que l'on a de ce secteur, afin de mettre progressivement en place des régimes commerciaux plus éthiques et propices au développement durable. Les conclusions de ces travaux de recherche seront présentées lors d'une table ronde et d'un débat avec les parties prenantes et lors d'un colloque scientifique, qui se tiendront à Genève en décembre 2018, et auxquels l'équipe internationale de chercheurs et des représentants des Nations Unies participeront.

4. Liens entre les nouvelles technologies et les droits de la personne au service du développement durable

31. Au cours de l'exercice biennal considéré, l'Institut a entrepris plusieurs activités pour étudier les liens entre les nouvelles technologies et les droits de la personne dans toute une série de domaines intéressant le développement durable et inclusif. Ces initiatives ont été financées par la République de Corée et les fonds propres de l'Institut.

32. Ces travaux de recherche s'inscrivent dans la droite ligne de la stratégie du Secrétaire général visant à mettre les nouvelles technologies au service de la réalisation des objectifs de développement durable ainsi que des objectifs de la Charte des Nations Unies et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'Institut accorde une importance particulière au fait que les inégalités d'accès aux nouvelles technologies risquent de produire d'autres formes d'inégalités, au lieu de les réduire.

33. L'Institut a publié une série de documents de réflexion sur les liens entre les nouvelles technologies et les droits à la santé, au travail, à la protection sociale et à la liberté d'expression. Cette série a été présentée en marge de la trente-septième session du Conseil des droits de l'homme.

34. En partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Mission permanente de la République de Corée, l'Institut a organisé deux activités en marge de la trente-neuvième session du Conseil des droits de l'homme. La première, tenue en collaboration avec les missions permanentes de l'Autriche et du Danemark, faisait partie des manifestations parallèles officielles et portait sur la prise en compte des droits de la personne lors de la conception et la mise en service de technologies émergentes ainsi que sur l'exploitation de technologies aux fins de la réalisation des objectifs en matière de droits de la personne. La seconde, tenue en collaboration avec Ciné-ONU, était la projection du documentaire intitulé « The Cleaners », suivie d'un débat public.

35. L'Institut a par ailleurs réuni des experts et des influenceurs de la chaîne de blocs, ainsi que des chercheurs et praticiens du développement pour un débat sur le thème « La chaîne de blocs au service d'un développement inclusif et durable : réalité ou fantasme ? », tenu en marge du Forum mondial de l'investissement, à Genève en 2018.

5. Liens entre la protection sociale et les droits de la personne

36. Lancés en 2013, les travaux portant sur les liens entre la protection sociale et les droits de la personne visent à mieux faire connaître le concept de protection sociale fondée sur les droits de la personne et à offrir des documents et autres sources d'information susceptibles de faciliter la mise en place de régimes de protection sociale fondés sur ces droits. Une plateforme Web⁴ a été créée, qui expose les principes fondamentaux et présente des instruments pertinents, des cas faisant de jurisprudence, des pratiques optimales et les observations d'experts sur des aspects déterminants. Au cours de l'exercice biennal considéré, l'Institut a financé cette activité au moyen de fonds propres, c'est-à-dire non affectés à des fins spéciales.

37. Tout au long de l'exercice biennal, l'Institut a collaboré, en sa qualité d'administrateur de cette plateforme, avec 10 organismes des Nations Unies qui sont ses partenaires. Il a organisé deux manifestations officielles en marge de sessions du Conseil des droits de l'homme afin de faire mieux connaître la plateforme et d'accroître sa visibilité.

38. L'Institut a également organisé, en partenariat avec le Département de la protection sociale de l'Organisation internationale du Travail, une séance spéciale en marge de la cinquième Conférence du Réseau sur la régulation pour le travail décent, de manière à faire prendre conscience de l'importance du concept de protection sociale fondée sur les droits de la personne.

39. Par la suite, cinq des documents de séance, ainsi qu'une introduction, ont été publiés dans un numéro spécial de la *Revue internationale de protection sociale* consacré au droit fondamental à la sécurité sociale⁵.

6. Vaincre les inégalités dans un monde fracturé : appel à communications et conférence internationale

40. Les inégalités sont l'un des plus grands problèmes qui se posent aujourd'hui, car elles entravent la lutte contre la pauvreté et l'instauration d'un mode de développement durable. L'emprise des élites sur le pouvoir économique et politique aggrave ces disparités, compromet la viabilité sur les plans social, environnemental et économique, et alimente la pauvreté, l'insécurité, la criminalité et la xénophobie.

⁴ Consultable à l'adresse suivante : www.socialprotection-humanrights.org.

⁵ Consultable à l'adresse suivante : www.onlinelibrary.wiley.com/toc/1468246x/70/4.

41. À mesure que cette emprise s'accroît et que les écarts sociétaux se creusent, les institutions qui représentent le bien public et les valeurs universelles soit perdent progressivement de leur pouvoir soit sont de plus en plus cooptées, et les notions de justice sociale et d'équité sont mises de côté. Le clivage social qui en résulte est de plus en plus tangible et le fossé se creuse entre les privilégiés et le reste de la population, ce qui conduit au bouleversement aussi bien des macrostructures que des univers locaux, entraînant de profonds changements non seulement dans les structures sociales, économiques, environnementales et politiques mais aussi dans la vie quotidienne des gens.

42. Le Programme 2030 a pour objet d'éliminer ces disparités et de ne laisser personne de côté. Mais l'on doit se demander s'il est possible que cette vision ambitieuse se concrétise alors que dans le monde tel qu'il est aujourd'hui les détenteurs du pouvoir font tout pour protéger le statu quo dont ils profitent. Il faut savoir s'il est possible de forger des alliances progressistes afin d'impulser les changements politiques et stratégiques nécessaires à l'articulation d'un pacte écosocial équitable et inclusif pour le XXI^e siècle.

43. En 2018, l'Institut a lancé un appel à communications en vue d'une conférence internationale sur le thème : « Vaincre les inégalités dans un monde fracturé : entre pouvoir des élites et mobilisation sociale ». Il s'agit de mettre en lumière les effets que les inégalités produisent tant sur le « bas de la pyramide » que sur le pouvoir des élites et toutes ses ramifications. L'Institut a financé ces travaux au moyen de fonds propres (c'est-à-dire non affectés à des fins spéciales), la Fondation Friedrich Ebert et le Centre d'Accueil de la Genève Internationale prêtant leur concours pour la tenue de la conférence.

44. Plus de 1 000 communications ont été reçues à la suite de cet appel. Lors de la conférence, tenue en novembre 2018, neuf groupes ont été constitués, composés de chercheurs et de praticiens de plus de 30 pays, exerçant dans des disciplines très diverses. François Bourguignon, ancien économiste en chef de la Banque mondiale, et Vandana Shiva, militante écologiste et chercheuse féministe, ont prononcé des discours liminaires. La table ronde publique tenue à l'ouverture de la conférence, organisée conjointement avec l'Université de Genève, a réuni Naila Kabeer, Saskia Sassen et Jomo Kwame Sundaram pour débattre du thème « Les moteurs de l'inégalité : élites, politique et pouvoir ». Un groupe composé de représentants des Nations Unies et de la société civile a pour sa part discuté, à la dernière séance, de politiques porteuses de transformation, clôturant la conférence en mettant l'accent sur la pratique.

45. Cette conférence a été l'occasion, pour les universitaires et les représentants de la société civile, des organismes des Nations Unies et des autorités nationales d'échanger des connaissances et de s'instruire mutuellement des alliances progressistes à forger et des changements d'orientation à provoquer pour instaurer des sociétés plus équitables, durables et justes. Des recommandations fondées sur des données factuelles ont été formulées quant aux moyens novateurs permettant à divers acteurs d'agir ensemble pour concevoir et instituer un pacte écosocial porteur de changement pour le XXI^e siècle.

46. S'agissant de l'avenir, l'Institut fera en sorte que ces nouvelles données et analyses soient prises en compte dans les débats des organismes des Nations Unies ainsi que dans les décisions prises par les autorités nationales, notamment pour ce qui est de l'exécution du Programme 2030 et du débat mondial sur les inégalités à l'approche du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui aura lieu en 2019. L'Institut entend poursuivre ses recherches à cet égard.

7. Autres résultats obtenus et incidence des travaux

47. Un ouvrage intitulé *Towards Universal Health Care in Emerging Economies: Opportunities and Challenges*, a été publié sous la direction de l'Institut en 2017, dans le cadre de la collection UNRISD/Palgrave sur les politiques sociales en faveur du développement⁶. Les conclusions des travaux de recherche et les mesures recommandées ont été diffusées dans le monde entier au moyen d'un webinaire organisé en partenariat avec le Centre international de politiques pour une croissance inclusive⁷, et un ouvrage a été présenté en marge de la Conférence sur les politiques sociales en Afrique, qui s'est tenue en 2017 en Afrique du Sud.

48. Au cours de l'exercice biennal considéré, l'Institut a entrepris les études suivantes pour le compte d'entités des Nations Unies et d'institutions des États Membres :

a) « Transformative change for children and youth in the context of the 2030 Agenda for Sustainable Development » (Initiatives porteuses de transformation en faveur des enfants et des jeunes dans le cadre du Programme 2030) (Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2017-2018). Cette étude rassemble d'une part les travaux de l'Institut sur les questions liées aux objectifs de développement durable et la notion de changement tel que définie et approfondie dans le rapport phare de l'Institut de 2016 intitulé *Politiques novatrices porteuses de transformation : Mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030*⁸, et, de l'autre, les travaux de recherche et les activités opérationnelles menés par l'UNICEF au service des enfants ;

b) « The Western Balkans, EU accession, and the 2030 Agenda for Sustainable Development: opportunities for transformation » (Possibilités de changement dans les Balkans occidentaux, adhésion à l'Union européenne et exécution du Programme 2030) (Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Commission économique pour l'Europe (CEE), 2017-2018). L'Institut était chargé de faire le point sur la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays des Balkans occidentaux, de manière à contribuer, quant au fond, aux débats du Forum régional pour le développement durable en 2018 ;

c) « Supporting mainstreaming and implementation of the SDGs in the Eastern Partnership countries » (Soutenir l'intégration et la réalisation des objectifs de développement durable dans les pays du Partenariat oriental) (PNUD et CEE, 2018). L'évaluation concernant les pays des Balkans occidentaux ayant donné de bons résultats, l'Institut a été chargé d'adapter cette méthode aux pays du Partenariat oriental de l'Union européenne, de manière à contribuer, quant au fond, aux débats du Forum régional pour le développement durable devant se tenir en 2019 ;

d) « Welfare, rehabilitation and reintegration of prisoners: lessons from successful experiences » (Enseignements tirés d'expériences réussies en matière de protection sociale, de réinsertion et de réintégration de prisonniers) (Centre national d'études sociales d'Arabie saoudite, 2016-2017). Ce rapport a été publié en 2018, sous la forme d'un document de travail de l'Institut⁹, destiné à orienter les travaux du Ministère saoudien du travail et de la protection sociale.

⁶ Consultable à l'adresse suivante : www.palgrave.com/de/series/14480.

⁷ Le webinaire a été hébergé par socialprotection.org.

⁸ Consultable à l'adresse suivante : www.unrisd.org/flagship2016.

⁹ La version révisée du rapport a été publiée sous le titre *Experiences with welfare, rehabilitation and reintegration of prisoners: lessons learned ?* Elle est disponible à l'adresse suivante : <http://www.unrisd.org/gisler-et-al>.

B. Genre et développement

49. Malgré l'insuffisance des effectifs affectés au programme sur le genre et le développement au cours de l'exercice biennal, l'Institut s'est efforcé d'entretenir ses collaborations de recherche et ses réseaux dans ce domaine. Un coordonnateur principal de la recherche s'est vu confier le rôle de responsable des questions touchant au genre. Si la proportion des nouveaux projets conçus par l'Institut n'a pas été très élevée, celui-ci est toutefois parvenu à maintenir ses activités de recherche et sa productivité en intégrant la problématique hommes-femme dans tous les domaines sur lesquels portent ses travaux. Il a tenu compte de la parité des sexes dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de l'ensemble de ses activités, de sorte que son réseau de recherche est constitué à plus de 50 % de femmes, lesquelles contribuent à hauteur de 50 % aux résultats de ses travaux.

50. Un nouveau projet de recherche sur les droits des transgenres a été élaboré dans le cadre du Programme 2030 et de l'engagement pris au titre de celui-ci de ne laisser personne de côté. Si l'initiative de l'Institut dans ce domaine a suscité un vif intérêt auprès de l'ensemble des organismes des Nations Unies et de la société civile, la collecte de fonds s'est avérée difficile.

51. À la fin de l'exercice biennal, la situation financière de l'Institut était consolidée. Celui-ci a été en mesure de lancer le recrutement pour 2019 d'un chercheur principal pour le programme sur le genre et le développement et a cherché à s'adjoindre les services d'un administrateur auxiliaire spécialisé dans les questions de genre afin de le charger de reconstituer un portefeuille de projets de recherche pour ce programme.

1. Analyse féministe des pratiques de l'économie sociale et solidaire : points de vue émanant de l'Amérique latine et de l'Inde

52. L'Institut a participé, en qualité de partenaire, à un projet visant à offrir une analyse féministe des pratiques de l'économie sociale et solidaire en Amérique latine et en Inde. Ce projet a débuté en 2015 et s'est achevé en 2018. Financé par le Réseau suisse pour les études internationales, il était dirigé par l'Institut de hautes études internationales et du développement. Il s'agissait d'une étude interdisciplinaire à laquelle ont également pris part des équipes de recherche en Argentine, en Bolivie (État Plurinational de), au Brésil et en Inde.

53. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans les activités économiques sociales et solidaires, lesquelles se retrouvent dans presque tous les secteurs de l'économie. Les recherches entreprises visaient à combler, dans une perspective féministe, certains des déficits de l'analyse de l'économie sociale et solidaire et des politiques menées en la matière.

54. Pour synthétiser et présenter les principaux thèmes et résultats de ces recherches, les équipes participantes ont coproduit les trois notes suivantes : « Revalorization of social reproduction through social and solidarity economy practices », « Solidarity practices and the formation of political subjects and actions for change » et « Making public policies for SSE sustainable, feminist-conscious and transformative: exploring the challenges ».

55. Les équipes chargées des six études de cas menées ont réalisé des séquences vidéo. On peut prendre connaissance de ces documents qui témoignent de l'action des collectifs de femmes étudiés, ainsi que du résultat des travaux en visionnant la vidéo intitulée « Solidarités, féminismes et reproduction sociale – Émergences »¹⁰.

¹⁰ Disponible en anglais, espagnol et français à l'adresse suivante : www.unrisd.org/feminist-sse.

2. Autres résultats et effets

56. En 2017, la Fondation Friedrich Ebert et l'Institut ont publié un rapport intitulé « Innovations in care: new concepts, new actors, new policies »¹¹. Ce document donne des exemples concrets de politiques pouvant contribuer à atteindre la cible 5.4 des objectifs de développement durable, qui porte sur la prise en compte et la valorisation des soins et travaux domestiques non payés.

57. En 2018, quatre articles ont été publiés dans un recueil intitulé « Feminist mobilization, claims making and policy change »¹². Ils sont le fruit des travaux entrepris dans le cadre du projet intitulé « Quand et pourquoi les États répondent-ils aux revendications des femmes ? Comprendre l'évolution des politiques vers l'égalité des sexes en Asie »¹³.

C. Dimensions sociales du développement durable

58. Les travaux menés dans le cadre du programme sur les dimensions sociales du développement durable mettent en lumière le potentiel des solutions éco-sociales novatrices et les diverses approches possibles pour combattre les pratiques incompatibles avec un développement durable, les changements climatiques et l'injustice sociale. S'inscrivant dans la continuité de l'action menée par l'Institut pour soulever et examiner des questions essentielles mais souvent oubliées ou ignorées du développement durable, ce programme est axé sur le caractère transversal des politiques et pratiques sociales, environnementales et économiques aux niveaux mondial, national et local.

59. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a continué d'élargir ses thèmes de recherche sur l'économie sociale et solidaire au service des objectifs de développement durable en engageant de nouveaux projets consacrés à l'économie sociale à Séoul et au rôle de l'économie sociale et solidaire en matière de protection des groupes vulnérables en milieu urbain. Une initiative sur les indicateurs d'impact du développement durable, qui doit s'étaler sur plusieurs années, a également été lancée.

60. Dans le cadre des progrès réalisés pendant l'exercice biennal dans le domaine des recherches sur le volet des politiques éco-sociales, l'Institut a eu des échanges avec des réseaux de recherche et de réflexion dont les travaux sont axés sur la résilience considérée comme une approche interdisciplinaire de la durabilité, mis en place un nouveau réseau de recherche collaborative consacré à la transition juste et lancé un projet sur l'adaptation aux changements climatiques porteuse de transformations dans les villes côtières du sud-est asiatique.

1. Économie sociale et solidaire

61. Pour parvenir à un développement socialement durable, il faudra repenser les rapports entre l'organisation de l'économie et ses effets sur l'environnement. Des crises mondiales à répétition et l'élan imprimé par le Programme 2030 ont relancé la recherche de nouveaux modèles d'organisation de la consommation, de la production et de la distribution.

62. L'économie sociale et solidaire est un modèle de production et d'échanges visant à satisfaire les besoins de l'être humain, à améliorer ses conditions de vie et à

¹¹ Disponible à l'adresse suivante : <http://library.fes.de/pdf-files/iez/13282.pdf>.

¹² Voir *Development and Change*, vol. 49, n° 3, mai 2018, p. 695 à 789.

¹³ Voir [http://www.unrisd.org/80256B3C005BB128/\(httpProjects\)/FFDCCF9EE4F2F9C6C1257BEF004FB03E](http://www.unrisd.org/80256B3C005BB128/(httpProjects)/FFDCCF9EE4F2F9C6C1257BEF004FB03E).

protéger l'environnement, grâce à des organisations et à un mode de relations reposant sur la coopération et la solidarité. L'économie sociale et solidaire traduit une approche intégrée, centrée sur l'être humain et respectueuse de la planète qui peut contribuer à la mise en œuvre des objectifs de développement durable et à la réalisation du principe fondamental du Programme 2030 qui est de ne laisser personne de côté.

63. L'Institut a continué de participer activement aux travaux du Groupe de travail interinstitutions sur l'économie sociale et solidaire. Au cours de l'exercice biennal, il a dirigé un appel à contributions visant à évaluer le rôle joué par l'économie sociale et solidaire dans le développement inclusif et durable¹⁴, conçu et entrepris une cartographie de l'intégration de l'expression « économie sociale et solidaire » dans le discours des organisations intergouvernementales régionales et internationales¹⁵ et publié une note thématique sur les méthodes permettant de mesurer l'ampleur et les effets de l'économie sociale et solidaire¹⁶.

a) L'économie sociale et solidaire au service des objectifs de développement durable : coup de projecteur sur l'économie sociale à Séoul

64. En 2017 et 2018, l'Institut a mené un projet de recherche financé par le Forum mondial de l'économie sociale dont l'objectif était d'analyser l'économie sociale à Séoul et la contribution potentielle et réelle que celle-ci apporte à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs de développement durable au niveau local.

65. Se fondant sur des sources secondaires et de nouvelles données empiriques, cette analyse a montré que l'économie sociale contribuait à soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable d'une manière équilibrée et intégrée. Elle a permis de constater que l'écosystème créé par l'économie sociale prenait de l'ampleur, du fait de l'expansion de celle-ci et de l'engagement fort de la municipalité de Séoul en faveur tant de l'économie sociale que des objectifs de développement durable. S'ils ont révélé l'existence de certaines limites et de certains problèmes dans le cadre étudié, ces travaux ont permis de tirer de l'expérience des enseignements qui pourraient être profitables à d'autres villes cherchant à promouvoir et à renforcer l'économie sociale et solidaire et à tirer pleinement parti du potentiel de celle-ci comme instrument de la réalisation des objectifs de développement durable.

66. Les conclusions de ces recherches ont été publiées dans un rapport et synthétisées dans trois notes d'orientation intitulées : « Localizing the Sustainable Development Goals through social and solidarity economy », « The social economy in Seoul: assessing the economic, social, environmental and political impacts » et « The social economy and an integrated approach to the localized Sustainable Development Goals in Seoul: interrogating the evidence »¹⁷.

67. En 2018, l'Institut a présenté ses recherches et leurs implications en matière de politiques en marge du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, ainsi que dans le cadre du Forum mondial de l'économie sociale.

b) Protéger les groupes urbains vulnérables dans les temps difficiles : le rôle de l'économie sociale et solidaire

68. L'Institut compte parmi les partenaires de recherche engagés dans un projet courant sur 2018 et 2019 qui vise à évaluer le rôle joué par l'économie sociale et

¹⁴ Voir [http://www.unrisd.org/80256B3C005BE6B5/\(httpNews\)/B0AF81DFDB8D672FC125829E004AD9F5?OpenDocument&newstype=news.%20%20OpenDocument&newstype=news.](http://www.unrisd.org/80256B3C005BE6B5/(httpNews)/B0AF81DFDB8D672FC125829E004AD9F5?OpenDocument&newstype=news.%20%20OpenDocument&newstype=news.)

¹⁵ Voir <http://unsse.org/wp-content/uploads/2018/05/UNTFSSSE-KH-Resources-Mapping-of-Intergovernmental-Documentation-on-Social-and-Solidarity-Economy-SSE.pdf>.

¹⁶ Disponible à l'adresse suivante : www.unrisd.org/ib9.

¹⁷ Voir www.unrisd.org/sse-sdgs-seoul.

solidaire dans la protection des groupes urbains vulnérables. Ce projet est dirigé par l'Université de Genève et financé par le Réseau suisse pour les études internationales.

69. Une bonne partie de l'expansion récente des activités de l'économie sociale et solidaire, en Europe notamment, s'est concentrée sur la fourniture de services aux migrants et aux réfugiés et sur l'intégration sociale de ces derniers. Des recherches sont actuellement menées dans ce domaine à Bergame (Italie), Genève (Suisse) et Héraklion (Grèce) pour étudier le rôle joué par les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans l'atténuation des tensions entre les chômeurs ressortissants des pays concernés, les migrants et les réfugiés, et les difficultés rencontrées. Elles visent à mettre en évidence les conditions générales propices à l'expression et à l'enracinement de la solidarité dans les collectivités locales. Leurs conclusions seront utiles aux décideurs et aux praticiens à la recherche de politiques novatrices et inclusives concernant les réfugiés et les migrants dans les zones urbaines.

2. Indicateurs d'impact en matière de développement durable

70. En septembre 2018, l'Institut a lancé un projet de quatre ans avec l'appui du Centre for Social Entrepreneurship Studies en République de Corée qui porte sur les indicateurs d'impact en matière de développement durable et vise à évaluer et améliorer les méthodes et systèmes d'indicateurs permettant de mesurer et d'évaluer la performance des entités à but lucratif ou non lucratif par rapport aux ambitions et aux objectifs du Programme 2030.

71. L'efficacité de la mesure du développement durable et de la remontée des informations en la matière s'est considérablement améliorée ces dernières années grâce à l'adoption de nouvelles normes et à la réforme des outils existants. Le projet susmentionné vise : à élargir le champ de la mesure du développement durable, des informations divulguées et des rapports établis à ce sujet de sorte que les entreprises et les organisations actives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire soient prises en considération ; à recenser les points de mesure et les indicateurs se rapportant à l'économie sociale et solidaire susceptibles d'éclairer les choix faits par les entreprises à but lucratif en matière de mesure du développement durable ; et à mettre au point et tester un ensemble d'indicateurs d'impact en matière de développement durable propres à permettre de relever les défis du XXI^e siècle auxquels le Programme 2030 vise à s'attaquer.

3. Liens entre les politiques sociales et environnementales

72. Le développement durable inscrit la prospérité et le bien-être de l'humanité dans les limites écologiques de la planète. L'approche éco-sociale de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques considère que les activités économiques sont un instrument du développement équitable et de la durabilité environnementale. Les recherches menées par l'Institut sur les dimensions sociales des changements climatiques et de leur impact entrent dans ce cadre.

a) Établir un lien entre notion de résilience et transformations

73. L'Institut a renforcé sa participation aux débats aux niveaux de la recherche et de l'action publique sur la résilience socioécologique au service de la durabilité, animant une séance de la Conférence de 2017 sur la résilience et publiant une série de documents de réflexion. Ces activités ont été couvertes par des financements institutionnels non affectés à des fins spéciales.

74. Sélectionnés à la suite d'un appel ouvert, ces travaux regroupent des contributions dans diverses disciplines (économie, sociologie, étude du développement, science politique) et contextes géographiques et permettent de

découvrir des exemples de la manière dont les problèmes socioenvironnementaux sont traités, tant par les communautés locales que dans le cadre des politiques nationales ou à l'échelle du droit international, et la mesure dans laquelle les solutions trouvées renforcent la résilience et sont porteuses de changements profonds.

b) Réseau de recherche collaborative sur la transition juste

75. L'expression « transition juste » connaît une popularité et un emploi croissants, mais que signifie-t-elle exactement et comment expliquer cet intérêt grandissant ? Pour répondre à ces questions l'Institut a créé en 2018 le Réseau de recherche collaborative sur la transition juste, qui est financé par la Fondation Rosa-Luxemburg et bénéficie du soutien du Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement et d'un appui en nature de l'University of London Institute in Paris.

76. L'objectif du Réseau est d'analyser les divers conceptions, discours et cadres relatifs à la « transition juste » afin d'éclairer le dialogue entre scientifiques et décideurs et de proposer des recommandations concrètes sur la façon dont l'approche fondée sur une transition juste peut être mise à contribution pour favoriser une transformation profonde vers un développement équitable et durable. Le Réseau doit rendre un rapport en décembre 2018.

77. Cette initiative comprend également un forum en ligne ¹⁸ administré conjointement par le Conseil international des sciences sociales et les autres partenaires du projet. On trouve sur ce forum différents études de cas, récits et approches de la transition juste avec leurs incidences en matière d'équité et de justice sociale.

78. En 2018, les travaux du réseau de recherche collaborative sur la transition juste ont été présentés lors d'un atelier organisé par le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques afin de sensibiliser l'opinion publique africaine à la mise en œuvre de mesures de riposte aux changements climatiques, ainsi que dans le cadre de la série de dialogues sur l'emploi respectueux de l'environnement organisé par le Groupe de la gestion de l'environnement. Le rapport final du réseau sera présenté en décembre à la vingt-quatrième Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques.

c) Adaptation aux changements climatiques porteuse de transformations

79. L'incidence des changements climatiques exige d'agir rapidement, à la fois pour limiter l'ampleur de leurs effets et pour se préparer à faire face à ceux que l'on ne pourra pas éviter. Dans les villes côtières, les mesures d'adaptation sont axées soit sur des interventions de protection lourdes en termes d'infrastructures qui visent à réduire l'exposition au risque, soit sur des mesures s'appuyant sur les communautés locales et tendant à renforcer la capacité de chacun à faire face et à s'adapter. La possibilité de combler les lacunes existantes entre les deux ne suscite qu'assez peu d'attention.

80. L'Institut a organisé une réunion de groupe d'expert, en novembre 2018, pour examiner la notion d'adaptation porteuse de transformations (qu'il faut entendre comme un changement permettant de surmonter les causes profondes de vulnérabilité) en tant que moyen d'intégrer la dimension sociale dans les mesures d'adaptation aux changements climatiques. Les participants devaient évaluer les implications de cette approche et son potentiel pour ce qui est de contribuer à la résilience climatique urbaine et au développement social dans deux villes qui ont fait l'objet d'études de cas, à savoir Ho Chi Minh Ville (Viet Nam) et Jakarta (Indonésie).

¹⁸ Disponible à l'adresse : medium.com/just-transitions.

81. Des recommandations seront présentées lors d'un séminaire public à l'Office des Nations Unies à Genève et dans une note d'information et une note d'orientation. Cette étude bénéficie du soutien du Ministère fédéral allemand des affaires étrangères.

4. Autres résultats et effets

a) Évaluation par la société civile de la mise en œuvre des objectifs de développement durable

82. L'Institut a accueilli à Genève le lancement des rapports « Spotlight on Sustainable Development » de 2017 et 2018. Ces rapports « parallèles » de la société civile émanent d'une coalition mondiale d'organisations de la société civile et de syndicats.

b) Formations visant à faciliter la mise en œuvre des objectifs de développement durable

83. L'Institut a présenté le résultat de ses recherches sur la manière dont l'économie sociale et solidaire peut faciliter la mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local aux 120 participants, de plus de 50 pays, présents à l'Université d'été des Nations Unies, organisée en 2017 par le Centre de connaissances sur le développement durable de l'École des cadres du système des Nations Unies. L'Institut a également collaboré avec l'École des cadres à l'élaboration de six micromodules d'apprentissage fondés sur le rapport phare de l'Institut de 2016 intitulé « Politiques novatrices porteuses de transformations : mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

c) Journée mondiale du travail social

84. En 2017, l'Institut a réuni ses partenaires locaux et internationaux œuvrant dans le domaine du travail social à l'Office des Nations Unies à Genève à l'occasion de la Journée mondiale du travail social sur le thème « Travail social et développement durable » et, en 2018, sur le thème « Travail social et jeunesse : ensemble vers un développement durable et inclusif ». Il a ainsi contribué à jeter un pont entre la communauté internationale et les travailleurs sociaux en première ligne de la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

d) Forum arabe pour le développement durable

85. En 2017, l'Institut s'est associé à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale en vue de préparer et d'organiser le Forum arabe pour le développement durable, qui se réunit à un rythme annuel, et il s'est appuyé sur les conclusions de ses recherches pour éclairer la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030 dans la région arabe de sorte que cette démarche soit cohérente et coordonnée.

IV. Communication et sensibilisation

86. Le mandat de l'Institut veut que ses travaux de recherche aient une portée pratique et portent sur des problèmes pressants qui préoccupent les organismes des Nations Unies et les États Membres. L'Institut fait en sorte que ses travaux soient diffusés auprès d'un large éventail d'acteurs s'occupant de différents volets du développement social et que leurs résultats contribuent aux processus nationaux et intergouvernementaux d'élaboration des politiques, aux activités de sensibilisation de la société civile et aux débats d'experts. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut a mené des activités de communication et de diffusion novatrices aussi bien que

traditionnelles visant à renforcer la disponibilité, l'accessibilité et la pertinence de ses travaux pour les principales parties prenantes, à accroître leur diffusion et leur notoriété dans la communauté internationale et à stimuler la participation du public et les échanges avec celui-ci.

87. Au cours de l'exercice biennal, l'Institut :

a) A produit et diffusé un large éventail de documents fondés sur ses travaux de recherche, dont 25 mémoires de recherche, 17 notes d'orientation et autres notes, 23 articles publiés dans des revues à comité de lecture et chapitres de livres, et plus de 60 blogs et documents de réflexion ;

b) A utilisé les médias numériques à la fois pour réaliser des recherches et pour dialoguer avec un large public, générant plus de 100 000 téléchargements de publications¹⁹, 80 000 visionnages de vidéos²⁰ et 84 000 téléchargements de podcasts²¹, et touchant un nombre brut de personnes suivant ses activités sur les réseaux sociaux de 52 000 en septembre 2018²² ;

c) A facilité les échanges et le dialogue directs entre parties prenantes en organisant près de 50 événements, seul ou en collaboration avec des organismes des Nations Unies, des États Membres ou des partenaires des milieux universitaires et de la société civile ;

d) A envoyé 11 bulletins électroniques pour diffuser les conclusions des travaux de recherche menés et d'autres informations auprès d'un large public²³ et huit bulletins d'information sous forme électronique spécialement adaptés aux besoins en matière d'information sur la recherche des États Membres et des acteurs de la politique de développement des Nations Unies.

88. Les chercheurs de l'Institut contribuent à étendre l'influence de celui-ci sur la recherche en offrant des conseils et des consultations à des gouvernements et à des organismes des Nations Unies, en participant à des réunions de groupes d'experts et en présentant des contributions orales ou écrites selon le cas. Le personnel de l'Institut a effectué plus de 80 interventions de conseil et consultations en 2017 et 2018.

V. Questions institutionnelles

89. N'étant pas financé par le budget de l'ONU, l'Institut est entièrement tributaire des ressources qu'il reçoit principalement de la part de gouvernements et de fondations. Ses conditions de financement se sont profondément dégradées au cours de la dernière décennie, à mesure que les donateurs remplaçaient le financement institutionnel par le financement de projets dans le cadre de processus de mise en concurrence.

90. Cette évolution a encouragé les établissements de recherche à adapter leur offre aux demandes des donateurs et l'Institut se félicite des incitations créées par cette nouvelle situation. Dans le même temps, du fait de ses caractéristiques très singulières, l'Institut a eu du mal à compenser la diminution de son financement institutionnel non affecté à des fins spéciales par des ressources exclusivement allouées à des projets. Ces caractéristiques tiennent notamment au fait que l'Institut

¹⁹ À partir du site : www.unrisd.org.

²⁰ Visionnées sur la chaîne youtube de l'Institut (www.youtube.com/unrisd).

²¹ À partir de iTunes et PlayerFM.

²² Le nombre brut de personnes suivant les activités de l'Institut représente la somme des clics sur « J'aime », des visiteurs réguliers, des abonnés et des visiteurs uniques de l'Institut sur Facebook, Twitter, YouTube et LinkedIn. En 2017, il s'est élevé à 45 428 personnes.

²³ Disponible à l'adresse suivante : www.unrisd.org/ebulletin-list.

travaille sur le long terme, qu'il est attaché à collaborer avec des chercheurs des pays du Sud et à renforcer leurs capacités, qu'il entretient une approche critique, et qu'il occupe une place particulière dans le système des Nations Unies.

91. Néanmoins, l'Institut a réussi au cours de l'exercice biennal à se constituer un solide portefeuille de projets courant jusqu'en 2020, en exécution de sa stratégie institutionnelle. En mettant davantage l'accent sur le recouvrement des coûts dans le cadre de ses projets, il a été en mesure de reconstituer des réserves pour faire face à des difficultés futures.

92. Il a été convenu avec l'Office des Nations Unies à Genève que l'Institut garderait une réserve pour des dépenses éventuelles liées au rapatriement de personnel. Le Conseil d'administration a décidé de constituer une réserve supplémentaire pour financer les dépenses prévues au cours des quatre premiers mois de chaque année, afin d'atténuer le risque de problèmes de trésorerie liés à la date de réception des contributions non affectées à des fins spéciales des donateurs en début d'année.

93. Le montant total des réserves ainsi constituées atteignait près d'un million de dollars à la fin de l'exercice biennal. Des économies supplémentaires seront utilisées pour rétablir certains postes de recherche, notamment dans le domaine du genre et du développement.

94. Malgré le succès croissant du financement des projets, l'Institut continue d'être tributaire d'un financement institutionnel de base non affecté à des fins spéciales. Au cours du prochain exercice biennal, il sera important non seulement de conserver le soutien des partenaires institutionnels existants, mais aussi d'explorer les nouvelles possibilités qui pourront se présenter.

95. L'Institut a convoqué pour le 19 avril 2018 une réunion des parties prenantes à laquelle ont été invités les représentants de ses principaux partenaires et donateurs bilatéraux, des organismes des Nations Unies et des départements concernés du Secrétariat pour discuter de sa stratégie institutionnelle, de son financement et de sa gouvernance.

A. Examen à mi-parcours

96. Parallèlement à ses rapports descriptifs annuels, l'Institut a procédé en 2017 à une auto-évaluation sous l'angle de sa logique de gestion axée sur les résultats. Cet examen a porté sur les travaux de l'Institut et ses activités de communication. Il a aussi visé certains aspects de son fonctionnement, notamment la réforme de sa gouvernance et la question de sa stabilité institutionnelle et financière, ainsi que les efforts accomplis pour accroître la prévisibilité et la viabilité de son financement en mobilisant des ressources et en les diversifiant.

97. Cette auto-évaluation a permis d'établir que les travaux de fond de l'Institut en matière de recherche et de communication étaient en bonne voie, celui-ci établissant son programme de travail, fixant des priorités et honorant ses engagements dans les limites de l'enveloppe budgétaire disponible. L'évaluation a également porté sur le point de savoir si les résultats obtenus présentaient une masse critique suffisante pour satisfaire aux exigences de sa stratégie et de son mandat. Les données chiffrées et l'analyse ont montré que les travaux de l'Institut étaient appréciés et utilisés par les parties prenantes – milieux universitaires, société civile, responsables politiques et praticiens nationaux, entités des Nations Unies – et dépassaient donc le seuil de masse critique.

98. En outre, les finances, le fonctionnement et la gouvernance de l'Institut ont également fait l'objet d'une évaluation des risques. Une note a été attribuée à chacun des risques recensés en fonction de son impact et de la probabilité de sa réalisation et des mesures d'atténuation ont été proposées. Les principaux points qui sont ressortis de l'évaluation des risques sont les suivants :

a) Le risque principal auquel l'Institut doit faire face est la diminution du financement institutionnel non affecté à des fins spéciales. Une baisse du niveau actuel se traduirait directement par une réduction des effectifs et des activités de recherche. En s'appuyant sur les engagements de financements non affectés à des fins spéciales, l'Institut s'est attaché au cours de l'exercice biennal à mobiliser davantage de fonds alloués à des projets spécifiques et à accroître les taux de recouvrement des coûts de ses activités. Compte tenu du niveau actuel des financements non affectés à des fins spéciales et des mesures consolidatoires prises pour faire en sorte que les réserves soient suffisantes pour couvrir tous les engagements actuels et toutes les dettes potentielles, le fonctionnement de l'Institut est assuré de manière viable et durable, indépendamment du fait que les fonds préaffectés à des projets spécifiques se révèlent supérieurs, inférieurs ou conformes aux prévisions ;

b) Le risque principal concernant le personnel tient toujours au fait que le programme de l'Institut portant sur le genre et le développement demeure en sous-effectif. Bien que les questions de genre soient prises en considération dans l'ensemble des activités de l'Institut et que des activités distinctes se poursuivent dans ce domaine, l'absence d'un coordonnateur principal de la recherche qui en soit spécifiquement chargé est susceptible d'avoir un effet négatif sur la crédibilité de l'Institut en la matière. À la fin de l'exercice biennal, l'Institut avait consolidé de nouveau sa situation financière et était en mesure de lancer le processus de recrutement d'un chercheur principal sur le thème genre et développement en 2019 ;

c) Les processus de réforme de la gouvernance convenus avec les principales parties prenantes de l'Institut sont essentiels pour la stabilité à long terme de celui-ci. La réforme de la gouvernance était en cours pendant l'exercice biennal.

B. Gestion et dotation en personnel

99. Au 31 octobre 2018, l'Institut comptait au total sept membres du personnel sous contrat à Genève : le directeur, deux coordonnateurs principaux de la recherche, un attaché de recherche, un spécialiste de la communication et de l'information et deux agents administratifs et d'appui. L'Institut a reçu le soutien de l'Allemagne entre 2014 et 2017 en vue de l'affectation d'un Administrateur auxiliaire aux questions liées aux dimensions sociales des changements climatiques. Lorsque ce soutien a pris fin, l'Administrateur auxiliaire a été recruté en qualité d'attaché de recherches, à compter du 5 octobre 2017.

100. Les projets de l'Institut bénéficient de l'appui de jeunes chercheurs auxiliaires travaillant comme consultants : au cours de l'exercice biennal 2017-2018, quatre analystes de recherche ont ainsi été employés. En outre, trois consultants ont appuyé les activités de communication. L'Institut a aussi accueilli 8 chercheurs invités et bénéficié de l'appui de stagiaires.

C. Gouvernance et Conseil d'administration

101. Le Conseil d'administration de l'Institut s'est réuni à Genève les 27 et 28 avril 2017, ainsi que les 19 et 20 avril 2018.

102. La composition du Conseil a changé au cours de la période considérée. La Présidente, Maureen O’Neil, a achevé son mandat de six ans. Le Secrétaire général a approuvé la nomination à ce poste de Joakim Palme pour une période initiale de deux ans, à compter du 1^{er} juillet 2017. M. Palme était déjà membre du Conseil d’administration depuis juillet 2013.

103. Les mandats de Huang Ping et Patricia Schulz sont arrivés à expiration le 30 juin 2017.

104. Les mandats initiaux de Jimi Adesina, Asef Bayat, David Hulme, Joakim Palme (devenu ensuite Président du Conseil) et Onalenna Selolwane ont expiré le 30 juin 2017. Le Conseil économique et social a confirmé leur prorogation jusqu’au 30 juin 2019.

105. Le mandat initial de Saraswati Menon (2015-2019) se poursuit.

106. À sa trente-troisième réunion plénière, le Conseil économique et social a confirmé la nomination par la Commission du développement social de Sylvie Durrer comme membre du Conseil d’administration pour un mandat de quatre ans prenant fin le 30 juin 2021.

107. Ainsi, à la date d’établissement du présent rapport, le Conseil d’administration comptait six membres en exercice et quatre de ses sièges étaient vacants.

108. Au cours de l’exercice biennal, l’Institut a entrepris un examen complet de ses statuts conjointement avec son Conseil d’administration, ses principaux partenaires de financement et d’autres parties prenantes, notamment d’autres organismes des Nations Unies. L’objectif de l’examen était d’actualiser les modalités de travail de l’Institut, y compris ceux du Conseil d’administration, pour s’assurer qu’elles sont adaptées aux exigences actuelles et que les mécanismes de gouvernance et de contrôle ont été renforcés. À la date d’établissement du présent rapport la Division de l’administration de l’Office des Nations Unies à Genève procédait à un dernier examen des statuts révisés portant sur les arrangements relatifs aux services communs.

D. Rapport financier

109. L’Institut n’est pas financé par le budget général de l’ONU et il est entièrement tributaire des contributions volontaires versées par des gouvernements, des fondations pour la recherche, des organismes des Nations Unies et d’autres institutions.

110. À la date d’établissement du présent rapport, alors que les comptes de 2018 n’étaient pas encore arrêtés, le montant total des recettes de l’Institut (à l’exclusion des recettes diverses) pour l’exercice 2017-2018 était estimé à 4 785 000 dollars (voir le tableau). Le total de ses dépenses était estimé à 4 311 000 dollars.

111. Son financement institutionnel (ressources non affectées à des fins spéciales) était estimé à 3 822 000 dollars, dont 400 000 dollars fournis par la Finlande, 2 292 000 dollars fournis par la Suède et 1 129 000 dollars fournis par la Suisse (voir le tableau).

112. Pour financer ses coûts institutionnels et ses principales activités de recherche, de communication et d’impact, l’Institut est actuellement tributaire de deux grands bailleurs de fonds, la Suède par l’intermédiaire de l’Agence suédoise de coopération internationale au développement et la Suisse par l’intermédiaire de la Direction du développement et de la coopération et du Ministère des affaires étrangères.

113. Un accord de financement de deux ans (2017-2018) conclu avec l’Agence suédoise de coopération internationale au développement expire à la fin de 2018. Un

accord de trois ans (2017-2019) avec la Direction suisse du développement et de la coopération viendra à expiration à la fin de 2019.

114. À la date d'établissement du présent rapport, l'Agence suédoise de coopération internationale au développement avait accepté de continuer de financer l'Institut au niveau actuel en 2019, cette décision devant être suivie de discussions sur les futurs scénarios de financement pour 2020 et au-delà. De tels accords pluriannuels ont l'avantage de garantir des revenus réguliers et de préserver la stabilité future de l'Institut.

115. Le montant total des fonds reçus pour affectation à des projets particuliers s'est élevé à 963 215 dollars. Le Luxembourg (Ministère du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire) a apporté son soutien aux travaux sur un pôle de connaissances de l'économie sociale et solidaire au service des objectifs de développement durable. L'Allemagne, par l'intermédiaire de son Ministère fédéral des affaires étrangères, a fourni des fonds pour un projet intitulé « Adaptation porteuse de transformations : s'attaquer aux causes profondes de la vulnérabilité aux changements climatiques en Asie du Sud-Est ». D'autres fonds ont été alloués par le Programme des Nations Unies pour le développement, la Commission économique pour l'Europe, ainsi que plusieurs autres organismes des Nations Unies, des fondations et des organisations non gouvernementales (voir tableau).

116. D'importantes contributions, qui ne figurent pas dans le tableau ci-après, ont été fournies par le Gouvernement allemand qui a mis à la disposition de l'Institut un administrateur auxiliaire de 2014 à 2017 et par l'Office des Nations Unies à Genève sous forme de bureaux et d'appui aux programmes.

Sources de financement, 2017-2018^a

(En dollars des États-Unis)

Donateur

Pays

Finlande (Ministère des affaires sociales et de la santé)	400 000
Allemagne (Ministère des affaires étrangères)	53 990
Luxembourg (Ministère du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire)	59 737
Suède (Agence suédoise de coopération internationale au développement)	2 292 466
Suisse (Ministère des affaires étrangères)	200 000
Suisse (Direction de la coopération et du développement)	929 362

Organismes des Nations Unies

Haut-Commissariat aux droits de l'homme	8 560
Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF	30 000
Commission économique pour l'Europe	70 000
Programme des Nations Unies pour le développement	60 000

Fondations pour la recherche et autres bailleurs de fonds

Centre for Social Entrepreneurship Studies	344 500
Forum mondial de l'économie sociale	179 400
Institut de hautes études internationales et du développement	30 268
National Center for Social Studies	15 000
Fondation Rosa Luxembourg	24 793
Haute école spécialisée de Suisse occidentale	32 055

Donateur

Université de Bâle	27 831
Université de Genève	27 081
Total	4 785 043

^a Estimations au 31 octobre 2018, hors recettes diverses et contributions en nature